



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



## MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE REGIONALE D'APPUI A L'EMPLOYABILITE DES JEUNES DANS LE SECTEUR AGRO-SYLVO PASTORAL ET HALIEUTIQUE

---

### Note d'information sur l'appel à candidature pour la formation en gestionnaire de ferme au Centre SONGHAI

#### 1. Contexte

La jeunesse représente une part significative de la population ouest-africaine, avec plus de 60 % ayant moins de 30 ans, estimée à 450 millions en 2024. Environ 35% de la population régionale était constituée de jeunes âgés de 15 à 34 ans. Cette forte proportion de jeunes, couplée à une croissance démographique de plus de 2,3 % par an, constitue une opportunité pour le développement de la région. Cependant, cette opportunité est peu exploitée : la jeunesse est confrontée à un chômage élevé et à une faible employabilité, avec plus de trois millions de jeunes entrant sur le marché du travail chaque année, mais seulement 900 000 trouvant un emploi rémunérateur.

Les conséquences de cette situation incluent une migration accrue des jeunes, qui cherchent à fuir le chômage, ainsi qu'une faible productivité économique, exacerbée par un modèle de développement basé sur l'exploitation des matières premières. Le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, essentiel pour la sécurité alimentaire, souffre particulièrement d'un manque de main-d'œuvre qualifiée et d'une faible attractivité, bien qu'il emploie plus de 50 % des actifs de la région.

La CEDEAO a reconnu ces enjeux et a proposé des initiatives pour améliorer l'insertion des jeunes, notamment à travers le Plan Régional d'Investissement Agricole. Les nouvelles orientations politiques cherchent à faire du secteur agro-sylvo-pastoral un créateur d'emplois décents et à renforcer la résilience des exploitations familiales, en mettant l'accent sur l'engagement des jeunes. La transformation de ce secteur, via la modernisation et la promotion des chaînes de valeur, est vue comme une voie essentielle pour diversifier les activités et offrir des emplois stables aux jeunes.

Les initiatives de la CEDEAO pour améliorer l'insertion des jeunes passent entre autre par la formation et renforcement des capacités pour l'intensification agroécologique. Le choix des Centres Songhai pour cette initiative stratégique n'a rien d'aléatoire ni de purement technique. Il répond à une exigence de rigueur, d'efficacité et d'impact à la hauteur des enjeux colossaux auxquels l'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui confrontée. L'initiative de formation CEDEAO–Songhai a sélectionné six Centres Songhai en réponse à des enjeux cruciaux en Afrique de l'Ouest, où la croissance démographique et la dégradation des terres menacent la sécurité alimentaire et le développement social. Face à cette crise, il est impératif de former

rapidement 600 jeunes leaders capables de transformer leur environnement. Les centres choisis dont trois (03) au Bénin et trois (03) au Nigéria, disposent de plateaux techniques opérationnels, des infrastructures, technologies et encadrement nécessaires pour incarner une vision de développement durable. Ces lieux sont des laboratoires vivants qui favorisent l'agriculture durable responsable et l'innovation sociale. L'investissement dans cette formation est présenté comme une urgence vitale pour la région, visant à enclencher une dynamique de régénération sociale, économique et écologique.

## **2. Description de la formation**

La formation est ouverte à tous les jeunes des pays de la CEDEAO. Elle est organisée en régime d'internat dans les centres Songhaï. Il s'agit d'une formation pratique, une véritable capacitation et incubation, dans les activités de production animale, piscicole, végétale intégrée, transformation agroalimentaire (chaîne de valeur ajoutée), avec des pratiques innovantes, création et gestion d'entreprise agricole et élaboration de plan d'affaire. Elle dure un (01) mois dans les Centres Songhaï :

- 🚩 Centre Songhaï de Porto-Novo (Bénin)
- 🚩 Centre Songhaï de Parakou (Bénin)
- 🚩 Centre Songhaï de Savalou (Bénin)
- 🚩 Songhaï-IMGRC : Songhaï Imo Green Community (Nigéria)
- 🚩 Songhaï- Moniya (Nigéria)
- 🚩 Songhaï- MOF : Songhaï Mbara Oziona Foundation (Nigéria)

Au terme d'un (01) mois de formation et incubation, les bénéficiaires iront pour s'installer à leur propre compte et mener leurs activités dans leur pays ou continuer dans le développement de leur entreprise agricole initiale.

## **3. Profil requis**

Les postulants doivent remplir les conditions ci-après :

- être jeune fille ou garçon âgé de 18 à 35 ans ;
- être de nationalité et résident dans l'un des pays membre de la CEDEAO ;
- le diplôme minimum requis est le BEPC (Brevet d'Études du Premier Cycle), un diplôme de fin d'études secondaires ou son équivalent dans le pays ;
- être un entrepreneur agricole actif en activité et en quête de développer son entreprise pour la porter à un meilleur niveau de gestion et de performance ;
- avoir un minimum d'expériences dans les activités agricoles ou para agricoles ;
- être apte, totalement disponible et libre de tout engagement (académique ou professionnel) à suivre la formation et prêt à s'installer à son propre compte au terme de la formation ;
- Avoir identifié son projet d'entreprise et avoir une certaine idée de comment faire pour concrétiser son développement ;

## **4. Dossier de candidature**

Le dossier de candidature devra impérativement comporter :

- 1) une demande manuscrite de formation ;
- 2) une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de certificat de nationalité ;
- 3) une copie légalisée du diplôme ;
- 4) un curriculum vitae détaillé ;
- 5) un certificat médical et d'aptitude ;
- 6) un engagement sur honneur à respecter le règlement intérieur des Centres de formation et d'incubation et à s'installer à son propre compte à la fin de la formation (formulaire disponible sur le site [www.songhai.org](http://www.songhai.org)).

**NB.** La possession de preuves d'exercice d'activités agricole comme son entreprise personnelle est un atout.

#### **5. Délai et lieu de dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature sont reçus du 1er au 30 septembre 2025 uniquement par voie électronique via l'adresse ci-après : [cedeaosonghai25@gmail.com](mailto:cedeaosonghai25@gmail.com) . Aucun dossier physique ne sera reçu.

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai sera déclaré irrecevable.

Pour toutes informations complémentaires s'adresser :

- au Centre SONGHAI BENIN ; Email : [cedeaosonghai25@gmail.com](mailto:cedeaosonghai25@gmail.com) ou [justlekoto@yahoo.fr](mailto:justlekoto@yahoo.fr) ou [contactbriceauriol@gmail.com](mailto:contactbriceauriol@gmail.com)